

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

### Identificateur de produit

Nom du produit RPC CORROSEAL CLEANER  
Code du produit FLCGSDGXRPC-GSD  
Point à la clientèle SKU 86284 00332 (32 OZ)

### Autres moyens d'identification

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Dégraissant  
Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement comme indiqué sur l'étiquette.

### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

#### Fabriqué Pour / Distribué par

Rodda Paint Company  
6132 N Marine Drive  
Portland, OR 97203  
Phone (800) 237-1573  
www.rodmapaint.com

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence (800) 270-6809  
24 heures sur 24

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit a été classé conformément à la 2012, l'OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2B

### Éléments d'étiquetage

## Vue d'ensemble des procédures d'urgence

## Attention

### Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux

### Conseils de prudence - Prévention

- Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

### Conseils de prudence - Réponse

- Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau.

### Conseils de prudence - Entreposage

- Tenir hors de portée des enfants

### Conseils de prudence - Élimination

- L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

### HNOC (danger non classé autrement)

#### Autres informations

• Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

• Toxique pour les organismes aquatiques

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
PROPRIETARY	Propriétaire	10-30	*
Sodium Gluconate	527-07-1	3-7	*
Sodium Carbonate	497-19-8	1-5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

## 4. PREMIERS SOINS

### Premiers soins

**Contact avec la peau**

Laver la peau à l'eau et au savon.

**Contact avec les yeux**

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais.

**Ingestion**

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes**

D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.  
**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Aucune mesure particulière de protection technique n'est requise.

**Protection de la peau et du corps** Aucune mesure particulière de protection technique n'est requise.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Hygiène générale** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	Transparent
<b>Couleur</b>	Vert
<b>Odeur</b>	Agréable
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	10.0 - 11.5	
Densité	1.048	
Viscosité	eau mince	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Même que l'eau	
Inflammabilité (solide, gaz)		
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	

### Autres informations

Densité lbs/gal	8.73
Teneur en COV (%)	NO VOC

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible

<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière directe du soleil.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
<b>Ingestion</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion.



vue. S'il vous plaît se référer au conteneur et / ou les documents d'expédition pour la description appropriée de l'expédition avant l'offre des matériaux pour l'expédition. Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter le distributeur inscrit dans l'article 1 de ce document.

### U.S. Department of Transportation (USDOT)

4x1 Gallon Case *Non réglementé*

Pails & Drums (<119 Gallons) *Non réglementé*

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

TSCA *Est conforme à (aux)* LIS/LES *Est conforme à (aux)*

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Danger de réaction	No
Risque de décompression soudaine	No

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### **États-Unis - Réglementations des États**

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage d'avertissement en vertu de la Proposition 65 de la Californie.

### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

### **Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

Renseignements complémentaires Aucun renseignement disponible.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS

Risques pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>A</b>

Préparée par Département de la réglementation  
Date de révision 17-oct.-2023  
Version 2

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**